

AVIS DU CSRPN de Bretagne N°2014-15-RNN <u>Plan de gestion de la réserve naturelle nationale de Saint-Brieuc</u>	Examen le 18/09/2014	FAVORABLE à l'unanimité
--	---------------------------------------	--------------------------------

Exposé :

La réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc a été créée en 1998. Les gestionnaires sont Saint-Brieuc Agglomération et l'association Vivarmor Nature. Le document soumis à la validation est le troisième plan de gestion pour la période 2014-2018. La réserve se situe dans le périmètre de la Zone de protection spéciale et de la Zone spéciale de conservation (réseau Natura 2000)

Les enjeux de la réserve sont:

- La géologie de la baie de Saint-Brieuc présente un intérêt de niveau international pour les formations anciennes ainsi que pour les formations récentes du quaternaire avec les falaises de limon qui permettent d'étudier plusieurs cycles glaciaire/interglaciaire.
- Plusieurs milieux présentent un grand intérêt: l'estran, les prés-salés, les dunes de Bon Abri.
- Les limicoles sont un élément majeur du peuplement ornithologique de l'espace intertidal de la baie. Les anatidés sont quantitativement moins bien représentés que les limicoles mais avec près de 4000 Bernaches cravant qui hivernent sur le site, la baie de Saint-Brieuc à une valeur internationale pour cette espèce.

Les objectifs de la réserve à long terme sont les suivants :

- Maintenir la diversité biologique et le rôle fonctionnel de l'estran (conserver la place essentielle du fond de baie dans le réseau trophique).
- Garantir les potentialités d'accueil pour l'hivernage et la halte migratoire des espèces d'oiseaux.
- Maintenir la diversité biologique et le rôle fonctionnel des prés-salés.
- Contribuer à améliorer la fonctionnalité des cours d'eau.
- Améliorer la diversité biologique et le rôle fonctionnel du massif dunaire de Bon Abri.
- Mieux prendre en compte le patrimoine géologique.
- Garantir l'apport de connaissances sur la fonctionnalité de l'éco-complexe de la baie de Saint-Brieuc.
- Inscrire durablement la Réserve Naturelle dans son tissu social et environnemental

Rapport de Laurence Le Dû-Blayo :

Elle souligne la qualité du plan de gestion et rappelle qu'il s'agit du 3^e plan de gestion.

Elle pense néanmoins que les méthodologies et les connaissances acquises devraient permettre à l'équipe de mieux suivre les dynamiques en développant dans un SIG approprié des cartes moins statiques, présentant l'évolution des phénomènes étudiés afin de mieux mesurer les enjeux en cours et l'impact des mesures de gestion.

Enfin, elle estime que l'image de la réserve et de son insertion dans le tissu local doit être approfondie afin de mieux développer ses interactions avec le contexte socio économique et éducatif.

Débat :

Les principaux points abordés lors du débat sont les suivants :

La qualité de ce 3^e plan de gestion est clairement affichée et le CSRPN souligne l'importance des moyens scientifiques déployés par le gestionnaire. Celui-ci a fait un travail considérable d'acquisition de données, notamment sur les fonctionnalités écologiques à l'échelle de l'ensemble de la Baie de Saint-Brieuc. La complémentarité entre les gestionnaires et les scientifiques est donc félicitée ; la réserve bénéficie visiblement d'un conseil scientifique très efficace et donc d'un bon encadrement et elle a su associer à ce comité scientifique les naturalistes locaux.

D'autre part, la réserve est assez autonome, la plupart des études étant faites en interne ; ce qui explique le peu de budget alloué à ce poste.

Avis du CSRPN :

Le plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc est validé à l'unanimité.

Rennes, le 20 novembre 2014
La Vice-présidente du CSRPN,



Sandrine Derrien